



C.A.P. compétente pour la catégorie :
A B C

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Siège du CDGFP

BP 465

Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97100 BASSE-TERRE

☎ :0590.99.45.00 ☎ :0590.99.45.20

LICENCIEMENT EN COURS DE STAGE

Le licenciement ne peut intervenir qu'après une période de stage de 6 mois (sauf statut particulier).

COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT :

.....

NOM :

PRENOM :

GRADE :

DATE DE NOMINATION STAGIAIRE :

LICENCIEMENT A COMPTER DU :

Le _____, à _____
L'autorité territoriale (signature et cachet)

►JOINDRE :

- les missions détaillées de l'agent ou la fiche de poste
- le rapport argumenté de l'Autorité Territoriale
- la copie du dossier « suivi du stagiaire »

AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Cadre réservé au Centre de Gestion

FAVORABLE

DEFAVORABLE